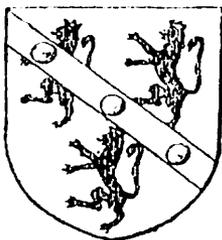


**QUAND, EN 1311, MICHEL DE
BARBENCON SE FIT LE PROMOTEUR
D'UNE PAROISSE A BIENNE-LEZ-
HAPPART**

BIENNE-LE-HAPPART.

Michel de Barbençon

1307-1348.



Au XIV^{ème} siècle, les seigneurs de Barbençon sont non seulement bâtisseurs de châteaux et d'abbayes mais interviennent aussi dans les affaires qui les concernent ! Michel de Barbençon, seigneur de Bienne-lez-Happart et d'Erquelinnes, ne fut pas en reste puisque c'est, entre autres, vers les abbayes voisines de Bonne- Espérance et de Lobbes qu'il tourna ses regards.

« En 1311, la petite église qui, dès cette époque, existait à Bienne-lez-Happart, indépendamment de la chapelle castrale, était desservie par le curé de Lobbes [mais] la grande distance qui séparait les deux villages et l'étendue de celui-ci, empêchaient fréquemment le curé de donner ses soins au village. Le samedi saint 10 avril 1311 [...], le doyen et le chapitre de Lobbes firent connaître à l'évêque de Cambrai leur intention de séparer la chapelle de Bienne de son église-mère, intention favorisée par Robert, curé de Lobbes, et par Michel de Barbençon qui consentit à ce que les biens de la chapellenie seigneuriale fussent assignés à la nouvelle église, à condition que le curé vint, trois fois par semaine, célébrer la messe dans la chapelle castrale en mémoire de ses fondateurs.

[C'est le 23 octobre 1311 que] *Pierre, évêque de Cambrai, érigea l'église de Bienne en paroisse distincte « aux conditions proposées »*¹

L'église (XVI^{ème}), le presbytère (XVIII^{ème}) et le vieux cimetière forment aujourd'hui encore le cœur historique du village.

La paroisse Saint-Remy à Bienne-lez-Happart vient donc de fêter son 700^{ème} anniversaire !

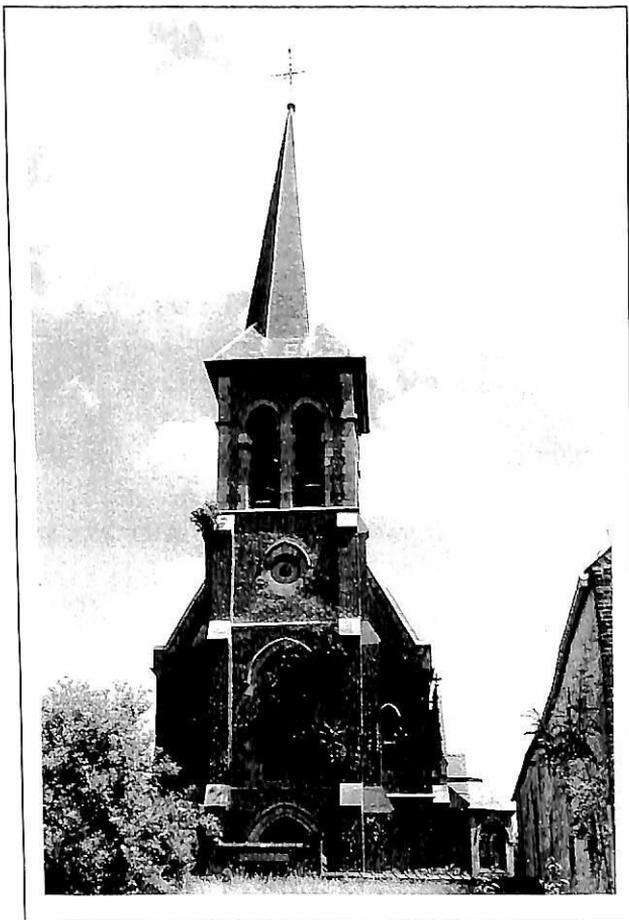
Malheureusement, la date du 22 mai 2012 restera à jamais gravée, elle aussi, dans les mémoires puisqu'elle correspondra à la date de la décision de fermeture de l'église pour raisons de sécurité...

En effet, le clocher qui fut reconstruit en 1876 puisque *« C'est en 1872 [...], l'église étant sur le point de tomber en ruine, que l'on étudia sérieusement le projet de la rebâtir »*² menace aujourd'hui de s'écrouler.

¹ Annales du Cercle archéologique de Mons – Tome XXX – 1901 – p. 297

² Ibidem p. 300

Lors du Conseil communal du 12 juin 2012, la démolition de la tour fut votée à l'unanimité.



L'association « L'Enclos Saint-Remy » qui veille à la préservation du patrimoine exceptionnel que représente cet ensemble architectural, espère la réouverture du sanctuaire du XVI^e siècle quand les lieux auront été à nouveau sécurisés.

Pour l'Enclos Saint-Remy, Jean-Claude Bouteiller